
CHAPITRE III

Recommandation

Il est impérieux d'intervenir immédiatement, mais cette intervention doit s'inscrire dans un programme global de règlement des questions Nord-Sud visant à faire disparaître les inacceptables conséquences de la pauvreté de masse.

Réponse

Le gouvernement reconnaît qu'il doit maintenir son engagement de réduire la pauvreté du monde en développement chaque fois que l'occasion se présente. La position du Canada est clairement définie dans les principes résumés dans le présent document et dans la stratégie de l'aide «Partageons notre avenir».

Les discussions sur le problème de la dette se poursuivent entre les gouvernements débiteurs et les gouvernements créanciers. Comme nous l'avons indiqué ailleurs dans ce document, nous sommes dans une période de révision majeure et nous appliquons une gamme de mesures qui va sans cesse s'élargissant.

Les principaux éléments de l'ordre du jour international concernant les questions Nord-Sud - le développement, l'environnement, la coopération économique internationale, la pauvreté et l'endettement - font l'objet de discussions approfondies dans des instances économiques onusiennes comme la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), la Conférence de Paris sur les pays les moins avancés et les réunions de la CNUCED.

Ces thèmes sont au coeur de débats de fond entre pays développés et pays en développement à l'AGNU et on leur accorde une attention particulière à la deuxième Commission. Les problèmes du développement économique et de l'endettement ont été au centre des discussions lors des réunions du FMI et de la Banque mondiale en septembre 1990 et devraient de nouveau occuper une place importante aux réunions semi-annuelles du Comité intérimaire et du Comité du développement au printemps de 1991.

Recommandation

Le gouvernement devrait constituer un groupe de travail consultatif de haut niveau sur la dette internationale et l'ajustement qui comprendrait des représentants du gouvernement, du monde des affaires, des organisations non gouvernementales (ONG) et des milieux universitaires, ainsi que des représentants du tiers monde. Nous recommandons que ce groupe de travail fasse état de ses constatations régulièrement.

Réponse

Le gouvernement convient qu'il est souhaitable de consulter les groupes intéressés de même que les institutions financières sur les questions de développement et d'endettement internationales. À cette fin, le gouvernement a l'intention d'organiser, dans un proche avenir, un atelier de concertation avec des représentants d'institutions financières et du monde des affaires, des ONG et des organisations religieuses ainsi que des instituts de recherche et d'analyse politique afin de susciter un échange de vues et d'informations sur ces questions. Ces consultations et cet atelier serviront également à informer les Canadiens sur les conséquences graves du fardeau de la dette pour de nombreux pays